



Règlement Intérieur

1- Est adhérent à YALLA FLAMENCO toute personne ayant réglé sa cotisation annuelle en début de saison.

La participation à l'adhésion est obligatoire avant la reprise des cours.

La date de début des cours est fixée au lundi 14 septembre 2026.

Ils sont assurés toutes les semaines hors vacances scolaires et jours fériés, sauf exceptions (voir point n° 4).

La date de fin des cours est fixée au 2 juillet 2027 (YALLA FLAMENCO s'autorise le droit d'un éventuel changement de date).

2- La cotisation est due pour l'année, aucun remboursement n'est consenti en cas d'absence ou d'arrêt en cours d'année, ou par obligation sanitaire. Si blessure ou maladie, un certificat médical devra être fourni pour prétendre à un éventuel remboursement.

3- Un certificat médical est désormais valable 3 ans; merci d'en fournir un si vous êtes un nouvel adhérent, ou si le votre ou celui de votre enfant est expiré.

4- En cas d'absence du professeur, YALLA FLAMENCO fera tout son possible pour prévenir les personnes concernées dans les meilleurs délais sur les groupes WhatsApp, et pour le rattraper sur d'autres créneaux, y compris pendant les vacances scolaires ou les jours fériés.

5- Il est strictement interdit à toute personne étrangère à YALLA FLAMENCO de pénétrer dans le STUDIO NEIGE. Seules les personnes qui accompagnent les enfants sont autorisés à entrer jusque dans les vestiaires.

6- Vous avez inscrit votre (vos) enfant(s) :

- Les personnes accompagnant les enfants doivent s'assurer de la présence de la professeure avant de les laisser.

- La professeure ne peut être considérée comme responsable des enfants en dehors des cours (notamment lorsqu'ils se trouvent dans les vestiaires).

- En cas d'absence, vous ou de votre enfant, vous devez prévenir sur le groupe WhatsApp, ou directement la professeure sur son portable: 0665739887 (laisser un message)

- Les enfants ne peuvent assister au cours de leurs parents (et inversement).

- Nous vous demandons de signaler à la professeure tout éventuel souci de santé de votre enfant (allergie, asthme...).

- Pour tous les cours, les CHEVEUX DOIVENT ÊTRE ATTACHÉS et les chaussures de flamenco propres et vérifiées = AUCUN CLOU NE DOIT DEPASSER ! Passez sinon chez le cordonnier pour qu'il vous les lime.

7- Vous devez vous montrer très attentif aux différents courriers de YALLA FLAMENCO postés sur les groupes WhatsApp, envoyés par mail, affichés ou distribués dans les cours. Ces documents contiennent en général de précieuses informations sur le fonctionnement et l'organisation de diverses manifestations.

8- Il est strictement interdit de se garer dans l'impasse, celle-ci étant privée; merci de trouver une place dans les rues ou parkings avoisinants le Studio (Voltaire, Cours Briand, Avenue de Gaulle, etc...) et arrivez à pied dans l'impasse.

9- Il est interdit de fumer dans le studio ainsi que dans les parties communes. De même, il est demandé aux personnes qui fréquentent YALLA FLAMENCO et le STUDIO NEIGE, de respecter l'entourage en tout point.

Tout acte de non-respect du règlement intérieur, de dégradation, de violence, de vol ou d'incorrection de la part des élèves ou des accompagnateurs pourra entraîner une exclusion provisoire ou définitive de l'élève prononcée par le bureau de l'association.

10- Il est conseillé de ne pas amener d'objets de valeur à l'intérieur des locaux. YALLA FLAMENCO décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

11- YALLA FLAMENCO organise un spectacle tous les ans en fin d'année. La participation à ce spectacle est libre, mais tout engagement concernant le spectacle est ferme et définitive. La non-participation ne perturbe pas la poursuite des cours et ne donne pas droit au remboursement du 3ème trimestre. Une contribution pour l'achat ou la confection de costumes sera demandée.

12- L'adhésion à YALLA FLAMENCO valide l'acceptation et le respect de ce règlement intérieur.

Yalla Flamenco,
juin 2026.